Image not found or type unknown

Erreur médical suite a opération

Par **samuel nordin**, le **26/02/2017** à **20:33**

bonjour suite a un accident domestique double fractures de la malléole il y a 2 ans opéré 2 plaque posées pas de souci l'année suivant je fais a nouveau une chute dans les escaliers encore double fractures tibia péroné même service hospitalier cette fois ci ils m'ont remis les fractures en place sans anesthésie a vif je me suis évanouie le chirurgien ma donner trois semaines pour que tout rentre dans l'ordre hors depuis cela feras un an je ne peux pas me déplacer correctement j'ai appris que mon pied na pas été mis correctement j'ai du mal a marcher droit je me déplace comme un canard je ne peux pas reprendre mon travail ne pouvant pas marcher j'ai trop mal,la cheville est en permanence gonflé mon médecin traitant me confirme que sur la radiographie le pied a été mis de travers que faire merci cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés